Les jardiniers ont été récompensés

Samedi matin, il y avait foule à la salle polyvalente pour la cérémonie de récompenses aux lauréats du concours des maisons fleuries.

Le maire Philippe Poirier a mis en avant Hubert Bailly, l'éclusier de La Picardie, souvent récompensé au niveau national pour ses floralies. Il a également profité de cette cérémonie pour remercier les bénévoles, les particuliers et les artisans qui participent à la vie locale et a appelé les bonnes volontés pour la construction du char pour le prochain comice, les 30 et 31 août 2014.

SÉNATEUR. Jean-Pierre Sueur lors de son discours pendant la cérémonie.

Voici les personnes récompensées par une composition florale et un bon d'achat pour l'acquisition de nouveaux plants.

1re catégorie A (jardin type très fleuri visible de la rue) : Mmes et MM. Roulet et Matthieu, Chirat, Adda et Rodier, Cousin, Passard, Debost, Jamoteau, Ollion et Blondeau. Mmes Gonié, Claude, Fontaine, Guelil, D'Alesio, Quémy, Rodriguez, Jondeau, Gaillard et M. Milot.

1re catégorie B (jardin type paysager, visible de la rue) : Mmes et MM. Quantin et Avezard, Marie, Lefebvre.

2e catégorie (décor floral sur la voie publique) : M. Dupré et sa fille.

3e catégorie (maison avec balcon ou terrasse) : Mmes et MM. Balan, Carré, Briffault, Templier.

4e catégorie (possibilités limitées de fleurissement) : Mmes et MM. Brispot, Mangin, Lemonnier.

6e catégorie B (hôtels, restaurants, cafés) : Mme Hoarau et M. Levitte.

11e catégorie (ferme) : Mmes et MM. Thibault et Salin, Jolivet.

16e catégorie (écluse) : Mme Pourny et M. Bailly.

Hors catégorie : Mme et M. Bouru.

Employés communaux : Thoumelin, Jacques. ■